

## DISPOSITIF D'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

PRESENTATION	L'analyse de la pratique professionnelle (APP) a pour objectif de permettre à ses participants de développer une posture réflexive sur leur pratique professionnelle.  Elle permet un temps second de reprise des situations professionnelles rencontrées et un temps ressource qui vise à favoriser :  • la prise de recul par rapport aux situations vécues difficilement, • le partage avec les collègues et la confrontation des pratiques, • la compréhension de mécanismes à l'œuvre, • la réflexion et la co-construction de compréhension plus aidantes et de pistes d'action alternatives, • l'identification à partir des situations professionnelles des compétences, des capacités, des expertises du professionnel et/ou de l'équipe de professionnels.
	L'APP est ainsi une démarche de formation-action car elle permet des apprentissages durablement intégrés et en adéquation avec les besoins des professionnels.  La temporalité de l'action permet le suivi des apprentissages et l'ancrage des compétences acquises.  Des apports théoriques ou expérientiels en rapport avec les situations travaillées peuvent être apportées par l'intervenante.
	Elle doit permettre par ailleurs :
OBJECTIFS	<ul> <li>D'éviter et/ou de réduire les processus de désignation ou d'autodésignation,</li> <li>De conforter sa position de compétence, d'amplifier la confiance, les compétences et le confort des professionnels,</li> <li>L'expression de tous les participants, circularité de parole, climat de coopération,</li> <li>De rendre les ressources de chacun utiles à tous,</li> <li>De transformer les difficultés en informations pertinentes utilisables par le ou les professionnels.</li> </ul>
PROGRAMME DE LA FORMATION	La première séance de travail est consacrée à la mise en place du cadre du déroulement des séances :  • Les attentes institutionnelles précédemment définies.  • Les objectifs généraux de « l'outil APP ».  • Les attentes des participants vis-à-vis de l'APP  • Les cinq règles de bon fonctionnement de cet « outil » :  a) La règle de la confidentialité  b) La règle de restitution  c) La règle de la bienveillance  d) La centration sur la pratique professionnelle  e) La règle de l'assiduité.
	Le déroulement des autres séances se centre sur les situations professionnelles que les participants souhaitent explorer.



	<ul> <li>a) Un premier temps pour explorer avec le professionnel ayant amené une situation lors de la séance précédente quelles différences cela a permis pour lui.</li> <li>b) Un tour des participants, permettant l'évocation succincte des situations qu'ils souhaitent aborder, avec pour consigne de préciser le caractère prioritaire s'il y en a un.</li> <li>c) Le choix collectif parmi les situations de celles qu'il sera possible d'explorer dans le temps imparti.</li> <li>d)La présentation plus détaillée mais synthétique par le professionnel de la situation choisie.</li> <li>e) Un temps d'exploration et d'échanges autour de la situation.</li> <li>f) Un temps d'exploration des changements apportés par les échanges et de leurs conséquences pratiques concrètes envisagées par le professionnel.</li> </ul>
PUBLIC & PRE REQUIS	L'analyse des pratiques professionnelles s'adresse à des professionnels exerçant une activité à forte composante relationnelle (métiers du travail social, de l'aide à domicile, médical et paramédical, formation et accompagnement, management). Les participants doivent partager un dénominateur commun (métiers, équipe pluridisciplinaire, niveau hiérarchique). La participation peut être basée sur du volontariat ou sur un temps de travail obligatoire (à définir lors de l'analyse de la demande de formation).
CONDITIONS DE VENTE	Groupe de 3 à 12 participants maximum.  Les séances d'analyse des pratiques professionnelles sont proposées en intra et sur site.  Le calendrier est programmé en amont de la formation.  Date de début et date de fin : nous contacter
ORGANISATION & DUREE	Une séance dure d'1h30 à 2 heures. Les séances sont espacées de 4 à 8 semaines. Un premier cycle de séances est programmé avec un bilan à la fin qui peut ouvrir sur un nouveau cycle de séances.
METHODOLOGIE	L'intervenante veillera à faciliter la parole et la circularité des échanges afin de favoriser une dynamique de réflexion mutuelle et de coopération.  Le processus pédagogique d'analyse de la pratique professionnelle se déploie selon des approches croisées à partir de la sociologie, de la psychologie sociale et de la systémie pour penser les situations complexes de travail. La démarche systémique, par son approche d'ensemble, s'appuie sur les compétences et ressources des participants et les amène à porter un regard global sur les situations en prenant en compte le contexte dans lequel elles s'inscrivent.
COUT DE LA FORMATION & FINACEMENT	Tarif horaire : 120 euros HT Peut être pris en charge dans le cadre du plan de développement des compétences



SUIVI ET EVALUATION	La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action relève de la responsabilité de l'intervenante.  Une feuille de présence est émargée à chaque séance et remise à l'entreprise.  Toute action est organisée en amont.  Un temps d'évaluation et de bilan est organisé à la dernière séance (compétences acquises, reconduite des groupes, etc.) La synthèse de cette évaluation est partagée (à la dernière séance ou en aval) avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)
ACCESSIBILITE	Les locaux mis à disposition pour la formation doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.
INTERVENANT & CONTACT	La responsabilité pédagogique et l'animation des séances sont confiées à Carole Charras, Psycho-sociologue  Téléphone : 06.49.61.98.34  Mail : c.charras@stdialectica.fr